



Année Universitaire 2023–2024

Corrigé type

Ethique et Déontologie L3 : PF / PM / PE

Question : Comblent le vide (2pts : 0.5 pour chaque bonne réponse)

- Elle réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal (**La morale**)
- Elle désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier (**la déontologie**)
- Il s'agit d'une réflexion argumentée en vue du bien-agir (**l'éthique**)
- l'ensemble des règles qui régissent la conduite de l'homme en société. (**le droit**)

Question : (2pts : 1pt pour chaque bonne réponse)

Les Noms des deux philosophes qui ont fondé les références philosophiques de l'éthique

- **Socrate**
- **Aristote**

Question : Vrai ou Faux (3pts : 0.5 pour chaque bonne réponse)

- (**Vrai**) L'étudiant doit faire preuve de civisme et de bonnes manières dans l'ensemble de ses comportements.
- (**faux**) L'étudiant a le droit de frauder ou recourir au plagiat.
- (**faux**) L'étudiant élit ses représentants aux comités pédagogiques avec entrave ni pression.
- (**faux**) L'étudiant doit subir une discrimination liée au genre ou à toute autre particularité.
(**faux**) L'étudiant ne doit pas le respect des règles pendant les examens, telles que l'identification des étudiants, l'absence de retard, la signature sur la liste de présence
- (**faux**) L'étudiant doit préserver les locaux et les matériels mis à sa disposition et respecter les règles de sécurité et d'hygiène dans tout l'établissement.

Question: Classer ces infractions en degré qui il convient.

(8 pts : 2 pts pour chaque bonne réponse)

<u>Les infractions de premier degré comprennent :</u>	<u>Les infractions de deuxième degré comprennent :</u>
<ul style="list-style-type: none">• Toute tentative de tricherie, tricherie avérée ou tricherie préméditée prouvée lors de l'examen.• Toute demande non fondée de ré-correction de la copie d'examen.	<ul style="list-style-type: none">• Le transport de tout moyen dans le but de porter atteinte à la sécurité physique des professeurs, des chercheurs, du personnel administratif et technique, et des employés et étudiants.• L'usurpation d'identité.

Question : Comblé le vide (5 pts : 1 pour chaque bonne réponse)

Le conseil de discipline est composé de :

- **les enseignants :** cinq membres permanents et cinq membres supplémentaires.
- **les étudiants :** un membre permanent représentant les étudiants et un autre membre supplémentaire.
- La durée de mandat des conseils de discipline est de trois années universitaires, en tenant compte de la rémunération des représentants étudiants diplômés.